

Aide à la mobilité « ECOLES »
vers les sites Passionnément Moselle et les Archives Départementales
(DEMANDE A RETOURNER AVANT LE 15 MARS 2021
EN VERSION NUMERIQUE A DEES-BA@moselle.fr

Nom de l'école :

(préciser élémentaire ou maternelle) :

Adresse :

Téléphone :

Commune :

Code postal :

Nom et prénom du/de la Directeur/trice :

Adresse mail de l'école :

Numéro de SIRET de l'école * :

** différent du numéro EN et du SIRET de la Commune. Un numéro de SIRET valide est obligatoire pour bénéficier de l'aide*

Nombre d'élèves :

Niveau de/des classe(s) :

Date de la visite * :

** si aucune date précise n'est définie, nous vous invitons à nous indiquer une date prévisionnelle*

Cocher le site envisagé :

- Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles
- Musée Départemental Georges de La Tour à Vic-sur-Seille
- Château de Malbrouck à Manderen
- Parc Archéologique Européen à Bliesbruck-Reinheim
- Jardins fruitiers à Laquenexy
- Domaine Départemental de Lindre à Lindre-Basse
- Musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion à Gravelotte
- Service Départemental d'Archives de la Moselle à Saint-Julien-lès-Metz
- Centre des Archives Industrielles et Techniques à Saint-Avold

Soutien départemental : participation aux frais de transport à hauteur de 4 €/km parcouru, dans la limite du montant du devis et des frais réels engagés, sur présentation de la facture acquittée dans le mois qui suit la visite.

L'aide à la mobilité concerne un seul bus par an et par école.

Les dossiers réceptionnés complets (**formulaire + devis + RIB de l'école**) seront instruits dans le respect de l'ordre d'arrivée. Les demandes seront satisfaites dans la limite de l'enveloppe budgétaire dédiée.

Montant du devis de transport pour le site choisi : €

(**devis à joindre impérativement**)

Date :

Visa et cachet du Directeur :